



Les rythmes scolaires en débat

Pour les élèves ?

Pour les familles ?

Pour les professionnels ?

Pour les enfants ?

Pour les enseignants ?

demain

réformes
exclusion

mixité

laïcité
budget

projet

égalité

méthodes

**Nous n'entrerons pas
dans l'avenir
à reculons.**

(même les écrevisses ont renoncé)

Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC / FSU

www.snuipp.fr

Aménagement des rythmes scolaires ?

Aménagement du temps de l'enfant ?

Quelles réponses en Seine Saint-Denis ?...

Au sommaire

- p.2 : Rythmes scolaires, rythmes de vie : des demandes contradictoires.
- p.3 : Editorial.
Situation au plan national.
- p.4 et 5 : Situations départementales.
- p.6 et 7 : Historique.
- p.8 à 10 : Les apports de la recherche.
- p.11 : Les besoins de l'école.
- p.12 à 15 : Points de vue.
- p.16 : Synthèse pour le débat.
- p.17 :
- p.18 :
- p.19 : Syndicalisation.
- p.20 : Matinée d'informations syndicales.

Informations, réactions, jour après jour

... *Yakakliké !!!*



Rythmes scolaires, rythmes de vie : *des demandes contradictoires*

Qu'est-ce qui motive depuis deux décennies le débat récurrent sur les rythmes scolaires ? Plusieurs demandes conjointes et contradictoires :

- **celles des familles**, souvent dans les catégories moyennes et supérieures qui aspirent à partir en week-end. Mais la demande se fait entendre plus généralement dans toutes les catégories sociales qui ne travaillent pas le samedi. («On n'a pas à se lever tôt». «On peut profiter des enfants pendant deux jours»...). Curieusement aussi la pression est de plus en plus forte pour que commerces, banques, poste et autres services soient accessibles le samedi voire le dimanche... (sans penser le moins du monde aux enfants de ces travailleurs là). Contradictions sociales réelles qui ne concernent pas en premier chef l'intérêt de tous les enfants.
- **celles des collectivités locales** : à qui incombent de plus en plus le péri-scolaire et le hors temps scolaire tant pour les parents salariés pour qui l'amplitude horaire de travail s'est élargie que pour les familles en grande difficulté sociale. Le problème de coût et de personnels formés interviennent donc aussi dans ce débat.
- **celles consécutives à la mise en place des zones de vacances** qui a déstructuré l'alternance régulière entre semaines de vacances et semaines de congé (avec 3 zones, il est impossible de réaliser l'alternance 7/2, sauf à renoncer aux grandes vacances communes). L'intérêt des enfants est loin derrière l'intérêt de l'industrie du tourisme !
- **celles des enseignants** qui, comme tous les travailleurs, aspirent à la diminution de leur temps de travail.
- **celles des enseignants** qui, comme pédagogues, s'inquiètent des différenciations culturelles et scolaires de plus en plus marquées dès la petite enfance, des écarts qui se creusent dans les performances scolaires, même si le niveau général des élèves monte. Ils cherchent des réponses dans les contenus, les démarches d'apprentissage à mettre en œuvre impliquant, entre autre, une autre conception du temps scolaire, du fonctionnement de la classe, du travail d'équipe, des partages de compétences et de savoir...

Entendre et comprendre ces pressions contradictoires qui pèsent sur l'école ne peut pas, pour autant, nous conduire systématiquement à nous y adapter.

Editorial

L'Inspecteur d'Académie a décidé de mettre en œuvre une consultation multi-partenaire le 7 novembre puis un **Conseil Départemental de l'Éducation Nationale le 15 janvier sur la question de l'aménagement des rythmes scolaires.**

Actuellement, trois villes du département fonctionnent « en semaine de quatre jours » : Le Bourget, Les Lilas, Coubron.

L'année dernière, la municipalité de Noisy le Grand a tenté de faire passer le samedi matin sur le mercredi. La ville de Montreuil se livre, elle aussi à des sondages auprès de la population pour changer l'organisation de la semaine.

Les collègues de Noisy le Grand ont fait grève l'an dernier contre la proposition municipale ; le sondage de Montreuil génère des inquiétudes.

Face à cette situation, un vote a été organisé lors du CDEN du 30 mars 2006 et le projet de Noisy a été majoritairement repoussé.

Il y a de fortes probabilités pour que le CDEN du 15 janvier soit le lieu de décisions de réorganisations de la semaine scolaire, de l'année scolaire.

Avec cette publique, le SNUipp FSU a décidé de préparer ces débats en apportant des éclairages divers sur ces problèmes. Dans un second temps, nous organisons une consultation départementale pour prendre la mesure de ce que souhaitent les enseignants des écoles de ce département.

C'est maintenant qu'il faut se saisir collectivement de ce dossier, pour y réfléchir ensemble et avancer des propositions portées par le plus grand nombre.

Ce bulletin

a été réalisé par :

Rachel Schneider

François Cochain

Joël Couvé

Annick Glasson

Maryse Patry

Situation au plan national

Éléments du rapport de synthèse de l'Inspection Générale de l'Éducation nationale (2000) :

- Environ 30 % des écoles et 25 % des élèves bénéficient d'aménagements du temps scolaire :
 - Un peu plus d'un quart des écoles (25,8 %) pratiquent la semaine de 4 jours. Cette formule est un peu plus fréquente en milieu rural et vaut davantage pour les écoles élémentaires que pour les écoles maternelles ;
 - 4,2 % des écoles pratiquent la semaine de 5 jours avec des aménagements.
- Environ 70 % des écoles n'ont aucun aménagement particulier.

*Merci aux collègues
SNU.ipp PARIS qui
nous ont fait profiter
de leur travail
dans ce domaine.*

Situations départementales

Situation Noisy-le-Grand en 2005/2006

S'appuyant sur le résultat d'un sondage auprès des familles qui approuvaient à 75% le transfert du samedi matin au mercredi matin, la municipalité de Noisy-le-Grand a tenté d'imposer cette modification de manière unilatérale en 2005/2006.

A propos de ce sondage, il est utile de connaître les éléments suivants :

- seulement 24,5% de familles consultées a répondu, ; c'est donc 75 % des 24,5 % qui se sont dites favorables à ce transfert (soit 18 % de la totalité des familles concernées),
- questionnaire flou,
- refus d'entendre toutes les parties concernées en tenant compte des avis formulés, ...

D'autre part, :

- les représentants syndicaux des personnels n'ont pu participer à «l'observatoire» sur les rythmes scolaires
- la large majorité des collègues de la ville s'est opposée à ce transfert (87%)
- 34 conseils d'école sur 40 se sont prononcés contre cette modification du calendrier scolaire.

Malgré tout, la municipalité de Noisy-le-Grand a persisté dans sa volonté de transférer le samedi au mercredi, coûte que coûte, refusant le dialogue.

Le 30 mars 2006, jour du CDEN, 88% des collègues se sont mis en grève aux côtés des agents communaux et des parents d'élèves pour s'opposer à cette mesure.

Le CDEN, après plusieurs heures de débat, **a voté majoritairement contre ce projet** (14 *contre*, 11 *pour*, 1 *abstention*).

Enfin, le 3 avril, l'Inspecteur d'Académie a entériné le vote du CDEN en rejetant ce transfert.

Que faut-il retenir de «l'épisode Noisy-le-Grand» ?

Tout d'abord, que la modification éventuelle des rythmes scolaires ne doit pas s'effectuer dans la précipitation, à marche forcée, en faisant fi des avis.

Ensuite :

- que cette question doit prendre en compte tous les éléments, **tous les éclairages sur cette question** avant toute décision hâtive,
- que des décisions ne doivent pas être prises **contre la volonté de la profession**,
- que des débats doivent être organisés avec **toutes les parties concernées**,
- qu'on ne doit pas confondre **rythmes scolaires** et **rythmes de la société**,
- que les rythmes scolaires doivent être évoqués dans leur cadre général et non par l'unique aspect réducteur du transfert du samedi matin au mercredi matin. Quelles incidences pour : les élèves ? le fonctionnement des centres de loisirs ? le temps de concertation des enseignants ? l'organisation péri-scolaire (mercredi après-midi, samedi) ? les rythmes journaliers ? hebdomadaires ? annuels ?
- que les municipalités favorables à ce changement doivent préciser leurs motivations.

Montreuil

Rythmes scolaires : Changements d'horaires

Dès l'automne 2005, l'adjoint de la ville chargé de l'enseignement a tenu à informer le SNU.ipp des propositions de la municipalité concernant un changement d'horaires scolaires, y compris de ceux de la pause méridienne et un changement des rythmes scolaires hebdomadaires.

Si la municipalité a abandonné par la suite son offensive sur les horaires, il n'en est pas de même des rythmes scolaires.

La ville donnait comme raison une demande majoritaire des familles.

Elle se disait sensible au problème de l'absentéisme du samedi matin et souhaitait donc optimiser la présence des enfants à l'école afin de lutter contre l'échec scolaire.

Elle donnait aussi des arguments d'ordre sociologique : un temps de repos identique pour les parents et leurs enfants, la difficulté des parents divorcés de plus en plus nombreux qui assument la garde alternée de leurs enfants.

Les parents de la ville ont été consultés à l'aide d'un questionnaire élaboré par le CREDOC : Les résultats de ce sondage permet au Maire de la ville d'affirmer que 64 % des parents sont favorables au changement.

Source : Mairie de Montreuil – CREDOC 2006.

AVIS DES PARENTS : Les résultats sont-ils probants ?*

Le nouveau rythme : plus de temps passé en famille

Parmi les personnes qui se sont exprimées :

- 53 % déclarent que ces nouveaux rythmes augmenteraient le temps passé en famille,
- 34 % qu'ils ne changeraient rien,
- 13 % qu'ils le diminueraient.

271 personnes ne savaient pas ou n'ont pas répondu (10 % de l'échantillon).

Le nouveau rythme : une opinion plutôt favorable

Parmi les personnes qui se sont exprimées :

- 64 % sont favorables : 48 % tout à fait, 16 % plutôt,
- 36 % ne sont pas favorables : 27 % pas du tout, 9 % plutôt pas.
- 8 % ne savaient pas ou n'ont pas répondu, 5 % d'indifférents.

Etes-vous favorables à cette nouvelle organisation :

- Tout à fait favorable : 48 %
- Pas du tout favorable : 27 %
- Plutôt favorable 16 %
- Plutôt pas favorable : 9 %

Le nouveau rythme : une organisation plus facile

Parmi les personnes qui se sont exprimées :

- 49 % déclarent que ces nouveaux rythmes seraient plus facile pour leur organisation,
- 27 % qu'ils ne changeraient rien pour leur organisation,
- 24 % qu'ils seraient plus difficiles pour leur organisation.

315 personnes ne savaient pas ou n'ont pas répondu (12 % de l'échantillon).

Le nouveau rythme : plutôt fatigant pour l'enfant

Parmi les personnes qui se sont exprimées :

- 40 % déclarent que ces nouveaux rythmes seraient plus fatigants,
- 30 % qu'ils ne changeraient rien,
- 30 % qu'ils seraient moins fatigants.

400 personnes ne savaient pas ou n'ont pas répondu (15 % de l'échantillon).

* Rappel : 38,54 % des familles a répondu au questionnaire, soit 1040 familles.

Sur ces 1040, certaines questions n'ont pas été renseignées par plusieurs centaines d'entre elles.

AVIS DES CONSEILS D'ECOLE

Ils ont été consultés et ont répondu très défavorablement :

3 Pour – 38 Contre – 3 sans majorité.

LES ENSEIGNANTS ONT AUSSI DONNÉ LEUR AVIS

Le SNU.ipp, les a consultés :

**178 ont répondu (prospection identique à celle des familles).
164 Contre – 14 Pour.**

Les arguments retenus majoritairement par les collègues :

- la nécessaire coupure du mercredi particulièrement indispensable dans notre département,
- la rencontre avec les familles plus facile le samedi matin.



Historique

Histoire du calendrier scolaire

Les historiens de l'Education ont coutume de distinguer trois périodes dans l'histoire du Temps Scolaire :

- La période socio-politique 1882 -1922
- La période socio-économique 1922 -1961
- La période économique 1961 -1980

En 1980 se produit ce que Fotinos et Testu⁽¹⁾ nomment la «rupture épistémologique» : élève au centre du dispositif, nouveaux rapports Ecole / Collectivités, Transports, Tourisme ...enfant.

Pendant la troisième République

L'écolier est en classe, six heures par jour, 5 jours sur 7, 2 jours de repos par semaine : le jeudi, consacré à l'instruction religieuse, et le dimanche.

Vacances : 1 mois et demi l'été, 1 semaine à Pâques et quelques jours fériés.

L'instruction a été rendue obligatoire en 1882

Le temps de l'enfant se partage entre les travaux des champs et l'école. Pas de place pour le temps libre institutionnel, à moins de faire l'école buissonnière.

L'Enseignement est obligatoire mais un enfant en apprentissage dans l'agriculture ou dans l'industrie peut être dispensé d'école par les autorités locales.

L'ignoble boucherie de 14-18 saigne à blanc les campagnes : le temps passé à l'école diminue car l'agriculture a besoin de main d'oeuvre. En 1922, les enfants seront libres 2 mois chaque été.

A partir du Front Populaire en 1936

La notion de vacances est associée à celle de temps libre. Le secrétariat d'état aux sports et aux loisirs est créé. Mouvements de jeunesse et premières colonies de vacances apparaissent.

Les écoles ferment aussi leurs portes à Noël et à Pâques. En 1939, les vacances d'été s'étalent sur deux mois et demi.

Après la deuxième guerre mondiale

On allonge encore les grandes vacances, mais déjà des parents se plaignent : que faire des enfants quand les parents travaillent ? Les enfants semblent oublier en un été tout ce qu'ils ont appris dans l'année...



A la fin des années cinquante

Les pouvoirs publics prennent en compte le nécessaire équilibre entre périodes de travail et de repos. Pour mémoire, une circulaire de 1956 recommande la suppression des devoirs du soir.

1959

Un texte officiel prône le développement harmonieux de l'intelligence et de la santé morale et physique des enfants. Un objectif certes, noble et généreux, mais qui concrètement impose une répartition plus juste entre les trois trimestres de classe : on augmente donc les vacances intermédiaires, en plus des coupures de Noël et de Pâques, les coupures de la Toussaint et de février sont étoffées. Au total, quand nous étions écoliers dans les années soixante, nous avons 3 mois et demi de vacances dans l'année.

Les années soixante

C'est l'apogée des trente glorieuses : croissance économique maximale, démocratisation et massification du tourisme. Le calendrier scolaire n'est plus un enjeu politique et moral (catéchisme) mais un enjeu économique pour les industriels du tourisme.

1962 : A la demande de certains (transports, tourisme) la France est divisée en deux zones dont les vacances d'été débutent avec dix jours de décalage.

1967 : Le zonage est appliqué aux congés de février (c'est normal, les Jeux de Grenoble se profilent à l'horizon).

.../...

Historique

.../...

- 1969 :** Plus de cours le samedi après midi, la semaine de classe passe de trente à vingt sept heures.
- 1972 :** Le traditionnel jeudi est remplacé par le mercredi.
- 1976 :** Le zonage est étendu aux congés de Pâques.
- 1980 :** C'est l'apothéose, chaque académie fixe elle-même ses dates de vacances. Résultat : pas d'étalement des départs, pagaille gigantesque sur les routes et dans l'organisation des colonies de vacances. L'expérience est vite abandonnée.

A partir de 1980, la réflexion et la recherche s'orientent sur les rythmes quotidiens et hebdomadaires des enfants.

En mai 1980, un rapport du Conseil Economique et Social établit que la France est le pays où la durée des grandes vacances est la plus longue alors que la journée scolaire est la plus chargée.

Des études médicales montrent que les enfants sont particulièrement fatigués à deux périodes de l'année : octobre/novembre et février/mars. Il faut au moins dix jours de vacances pour qu'elles soient réparatrices.

Pour une fois, les pouvoirs publics suivent ce constat :

- 1986 :** Instauration d'une périodicité de sept semaines de travail suivies de deux semaines de repos. C'est le fameux rythme 7/2 du calendrier Chevènement. L'année s'achève avec deux mois de vacances l'été. Un simple examen arithmétique du projet nous montre que cela ne peut marcher qu'avec un territoire partagé en deux zones. Mais les lobbies du tourisme et des transports (SNCF en tête) imposent le maintien de trois zones. Donc impossible que chaque zone fonctionne selon le rythme 7/2.
- 1990 :** Tentative de revenir à deux zones : échec.

Petit histoire du temps scolaire

Extrait de «*Aménager le temps scolaire - Georges Fotinos et François Testu - Hachette, Questions d'éducation 1996*»

→ La période «socio-politique» (1882-1922)

De 1882 à 1922, l'aménagement scolaire n'est concerné que par le calendrier scolaire annuel et les horaires d'enseignement par discipline. Les vacances fixées par le préfet se réduisent presque uniquement aux congés d'été et sont d'une durée de 8 semaines pour l'enseignement secondaire, 6 semaines pour les écoles primaires et 4 semaines (facultatives) pour les écoles maternelles.

→ La période «socio-économique» (1922-1961)

De 1922 à 1961, la forte évolution sociale et économique du pays imprime son influence dans les nouveaux caractères du calendrier scolaire annuel (toujours seul aménagement du temps scolaire). Il est désormais fixé au plan national.

Les dates sont (à peu près) les mêmes pour tous les niveaux d'enseignement. Les grandes vacances d'été ont une durée de dix semaines, les petites vacances intermédiaires (Toussaint, Noël, Mardi Gras, Pâques) sont créées.

→ La période «économique» (1961-1980)

De 1961 à 1980, le développement des industries touristiques et du week-end à la campagne conséquences des Trente glorieuses économiques a des répercussions précises sur la conception du calendrier scolaire annuel et la durée et l'équilibre du travail scolaire hebdomadaire. C'est d'une part l'introduction du zonage, d'abord des vacances d'hiver, puis de printemps et enfin d'été, d'autre part, la suppression de la classe du samedi après-midi et la décision de transférer le repos du jeudi au mercredi.

→ L'après 1980 : la rupture «épistémologique»

De 1980 à 1995, cette période se caractérise par la prise en compte de nouvelles priorités dans la réflexion sur le temps scolaire, les rythmes personnels des enfants et des jeunes et le développement des activités sportives et culturelles. Les conséquences logiques sur l'aménagement du temps scolaire sont la création du calendrier 7/2, et l'introduction d'une grande souplesse dans l'organisation du temps à l'école (journée, semaine, année). Les collectivités locales et les associations deviennent les partenaires privilégiés et «patentés» du système éducatif.

(1) Fotinos : chargé de mission à l'Inspection Générale Testu : professeur en psychologie, auteur de nombreux articles scientifiques et rapports sur cette question.



Les apports de la recherche

L'ouvrage de Georges Fotinos et de François Testu, *Aménager le temps scolaire*, est une mine d'informations pour tous les acteurs potentiels de l'aménagement du temps scolaire.

Nous en avons sélectionné des extraits :

- pour rappeler en quelques mots les apports de la chronobiologie et de la chronopsychologie ;
- pour donner des éléments de connaissances concernant les rythmes de vie de l'enfant. Il apparaît que ces connaissances ont trait principalement à la journée ;
- pour dégager les priorités retenues par les auteurs en terme d'applications des connaissances scientifiques et poser la question des «petites vacances», seule question pour laquelle les avis apparaissent tranchés ;
- pour alimenter le débat sur l'aménagement hebdomadaire du temps scolaire, avec la «recherche de Parthenay».

1 - Quelques mots sur la chronobiologie...

«[...] nous sommes aujourd'hui conduits à penser que les rythmes biologiques sont endogènes et modulables sous l'influence des synchroniseurs naturels (alternance du jour et de la nuit, les saisons par exemple) ou artificiels (emploi du temps de travail, calendrier scolaire...).

Mais l'un des principaux intérêts de la chronobiologie réside dans l'ampleur de ses champs d'application. La connaissance des rythmes s'élargissant, il est actuellement possible de déterminer les moments favorables au travail, au repos, aux soins médicaux... Certains ont parfois ajouté à ces domaines d'application, celui des rythmes scolaires, c'était l'époque où la rythmicité scolaire n'était appréhendée que sous le seul éclairage physiologique, où les rythmes de l'activité intellectuelle étaient considérés comme des rythmes biologiques.

C'était ignorer toute la dimension psychologique de la rythmicité humaine, étudiée par la chronopsychologie».

... et sur la chronopsychologie

«Les recherches de terrain ont notamment permis de constater qu'il existe généralement, au cours d'une journée chez les êtres humains, deux périodes critiques : la première, la plus marquée vers 3 heures, la seconde, vers 15 heures. Le rendement, la vigilance, les performances intellectuelles sont alors plus faibles qu'aux autres moments de la journée. Aux recherches de terrain, qui permettent de dégager des profils journaliers de performances intellectuelles et de vigilance, il faut associer celles qui visent à déterminer comment des variables telles que les différences individuelles (sujets du matin et du soir, introvertis-extravertis), les conditions d'exécution de la tâche, la nature de la tâche influent sur les rythmes psychologiques [...]

C'est ainsi qu'il a été démontré :

- que la dimension soir-matin est plus prégnante que la dimension extraversion-introversion.
- que les situations motivantes s'accompagnent d'une élévation du niveau de vigilance et de performance physique et/ou mentale et d'une modification, voire d'une disparition des profils journaliers habituels.
- que selon les registres mnémoriques sollicités, selon les modes de traitement de l'information, les fluctuations journalières diffèrent».

2 - Chronobiologie et chronopsychologie de l'enfant

a - Les moments difficiles dans la journée ; la désynchronisation du week-end

«Les travaux de Montagner et ceux de ses collaborateurs montrent que deux moments dans la journée sont habituellement difficiles à gérer : l'entrée en classe et le creux d'après-déjeuner mal nommé puisqu'il n'a guère de lien avec la digestion. Le constat a été effectué pratiquement tous les jours de la semaine traditionnelle scolaire (congé le mercredi et classe le samedi matin), à l'exception du lundi.



.../...

Le lundi, la phase de désynchronisation par rapport à l'emploi du temps du week-end et resynchronisation par rapport à l'emploi du temps scolaire est plus ou moins bien vécue. Il est alors observé une forte disparité inter-individuelle et chacun se réadapte à la situation scolaire comme il peut !».

«Lorsque la semaine scolaire demeure traditionnelle, le phénomène de désynchronisation signalé précédemment ne se manifeste pour certains enfants que le lundi faisant suite à un congé de fin de semaine d'un jour et demi. Dans une semaine scolaire de ce type, les élèves réalisent leurs meilleures performances le jeudi et le vendredi matin et les moins bonnes le lundi et à un degré moindre pendant la demi-journée précédant le congé de fin de semaine, généralement le samedi matin, occasionnellement le vendredi après-midi».

b - Des connaissances pour la journée

«Il semble que nous disposions aujourd'hui d'un corpus minimal de connaissances objectives en chronobiologie et chronopsychologie pour envisager des aménagements des temps scolaires et extra-scolaires en harmonie avec les rythmes de vie des enfants (et non l'inverse, comme, trop souvent, nous l'avons observé).

Ces connaissances ont trait principalement à la journée. Les résultats psychologiques qui corroborent ceux mis en évidence en chronobiologie, montrent que seules les fluctuations journalières des processus physiologiques, physiques et psychologiques de l'élève peuvent être qualifiées de rythmes scolaires et qu'il n'existe pas de rythmicité hebdomadaire.

Les fluctuations journalières peuvent différer sous l'influence de l'âge, de facteurs de personnalité et/ou de situation, notamment l'aménagement des temps d'activité et de repos des enfants. **Aussi semble-t-il difficile de dissocier les rythmes de la journée de l'entité que constitue la semaine**, surtout lorsque l'on sait que les variations journalières des comportements scolaires, des performances intellectuelles, dépendent en partie du respect et de la quantité de la durée du sommeil nocturne.

Il s'agit donc de proposer des emplois du temps journalier (c'est la priorité), hebdomadaire, annuel, adaptés, pour favoriser le développement harmonieux de l'activité intellectuelle et physique des élèves, notamment ceux qui ne «savent pas encore faire». Car rappelons-le, ce sont principalement les élèves confrontés aux difficultés scolaires, ne maîtrisant pas la tâche, qui présentent les fluctuations les plus marquées ; l'aménagement du temps constitue alors l'un des principaux facteurs contribuant à l'atteinte de la maîtrise».

3 - Applications des connaissances scientifiques :

a - Trois priorités :

• La journée :

«Les données de chronobiologie et de chronopsychologie ont mis en évidence des périodes dites *favorables* et d'autres *critiques*. Il s'agit alors de placer les activités cognitives sollicitantes aux moments favorables. C'est dans ces plages horaires que l'on peut entreprendre de nouveaux apprentissages, solliciter davantage les connaissances.

Les autres plages sont réservées à des activités d'entretien, moins contraignantes. Il n'est pas question de décider que telle discipline doit être enseignée à telle heure dans la mesure où toutes les disciplines nécessitent des apprentissages plus ou moins poussés. Toujours au niveau de la journée, pourquoi vouloir absolument entreprendre des apprentissages nouveaux l'après-midi pour les plus jeunes alors que nous savons que la reprise de l'activité intellectuelle est faible ? Il est anormal que les enfants de maternelle ou de CP soient autant présents à l'école que les plus âgés de CM2 ou de 6^{ème} ! Ne peut-on envisager des horaires hebdomadaires en relation **avec l'âge des élèves**, comme cela est prévu en Allemagne ? les cycles d'apprentissage ont le mérite d'exister, mais nous devons également en tenir compte pour les temps de présence à l'école».

• Le respect du sommeil

«Nous ne devons pas pénaliser les gros dormeurs, notamment lorsqu'ils sont jeunes. Il est possible que les emplois du temps actuels ne permettent pas **aux gros dormeurs**, en particulier, d'avoir leur *dose* individuelle de sommeil et que les jeunes élèves soient réveillés pour venir à l'école. D'où l'intérêt des rentrées matinales plus tardives et des vacances pour pouvoir compenser et ainsi récupérer. Toujours pour les plus jeunes, ils devraient avoir la possibilité de dormir à l'école. Il n'est pas question d'imposer le repos de l'après-midi, mais seulement de respecter ce besoin. Cela demande que l'espace soit aménagé en conséquence. Notons que le respect du sommeil n'est pas réservé aux plus jeunes : les collégiens et les lycéens éprouvent également le besoin de dormir suffisamment pour compenser leur fatigue intellectuelle et physique».

• Préserver les jours favorables aux apprentissages

«Si nous voulons que l'élève développe une activité intellectuelle

.../...

et physique performante, les jours de **meilleur rendement** doivent être préservés judicieusement. Il faut donc savoir que le lundi et le samedi, jours de faibles performances dans la semaine traditionnelle, doivent être réservés à des activités sollicitant les efforts intellectuels et physiques les moins soutenus. Notons que si le congé de fin de semaine dure deux jours, les périodes critiques sont alors le lundi, le mardi matin et le vendredi après-midi».

b - Quelle durée pour les petites vacances ?

«Un enfant semble ajuster son rythme veille-sommeil à un nouvel emploi du temps, en deux à quatre jours, voire une semaine. Or, si les vacances ne durent qu'une semaine, le rythme *vacances* ne sera présent que peu de temps et l'on fera succéder deux périodes de ruptures de rythmes, de désynchronisation plus génératrices de fatigue que de repos. Il semble donc nécessaire de réserver deux semaines pour que les petites vacances soient bénéfiques à l'élève.

Il nous semble donc urgent de porter notre réflexion, d'abord sur la journée, période que nous connaissons le mieux, avant de vouloir envisager un quelconque aménagement de la semaine, de l'année. Or, il semble qu'une fois encore, on veuille aborder le problème de l'aménagement du temps scolaire et extra-scolaire en reconsidérant la période la moins étudiée, mais celle qui synchronise le plus la vie des adultes du XX^{ème} siècle : *la semaine*».

Parthenay (1989-1991)

Evaluation de l'aménagement du temps scolaire hebdomadaire dans les écoles de Parthenay (1989-1991)

Evaluation réalisée avec le soutien de la Direction des Ecoles, ministère de l'Education Nationale (TESTU et al. 1991)

La recherche a pour objet l'évaluation d'un type spécifique d'aménagement hebdomadaire du temps scolaire, mis en place à la rentrée 1989. Cet aménagement offre la possibilité originale et nouvelle pour les enfants, parents et enseignants du cycle primaire, de choisir entre le mercredi matin et le samedi matin où les activités proposées dans le cadre d'un «contrat de ville» sont identiques tant en qualité qu'en quantité.

Pour être plus clairs, étant en présence de deux échantillons identiques (même âge, même pédagogie, même origines géographiques, sociales et culturelles), nous essayons de déterminer s'il vaut mieux aller à l'école le samedi matin ou le mercredi matin. Trois niveaux d'âge sont examinés : 6-7 ans (CP), 7-9 ans (CE), 10-11 ans (CM2).

Parthenay : les résultats

Performances intellectuelles

Plus l'élève parthenaisien est âgé, plus la présence à l'école le samedi est souhaitable. Si l'on calcul un indice de performances à partir des résultats obtenues aux différentes épreuves pendant les semaines d'évaluation (1 par trimestre), on constate que progressivement avec l'âge la supériorité du groupe du samedi se dégage. Au CP, le groupe du samedi est inférieur à celui du mercredi. Au CE, les performances sont équivalentes. Au CM2, le groupe du samedi est supérieur à celui du mercredi. Les fluctuations journalières sont classiques dans les deux cas.

Comportements

Deux constats peuvent être établis :

- 1) En vieillissant, l'élève s'adapte de plus en plus à la situation scolaire.
- 2) La supériorité d'adaptation du groupe du samedi sur celle du groupe du mercredi se met progressivement en place au cours du cursus scolaire.

Sommeil

Les élèves du CE et du CM2 ont tendance en moyenne à dormir plus lorsqu'ils sont présents à l'école le samedi matin. La différence est plus marquée au CE.

Le sommeil nocturne diminue avec l'âge (33 minutes pour le groupe du samedi, 36 minutes pour le groupe du mercredi).

Durée moyenne de sommeil nocturne d'élèves de Parthenay		
	<i>Ecole le samedi matin</i>	<i>Ecole le mercredi matin</i>
CP (6-7 ans)	648 mn	644 mn
CE (7-9 ans)	656 mn	635 mn
CM2 (10-11 ans)	615 mn	608 mn

Cette évaluation permet de constater que lorsque des enfants ont la possibilité de choisir entre le mercredi matin et le samedi matin, il est préférable, surtout s'ils sont âgés (CE et CM2) qu'ils se rendent à l'école le samedi matin.

Les besoins de l'école

Rythmes scolaires et réussite scolaire pour tous

L'aménagement des rythmes scolaires doit aussi avoir pour objectif de favoriser la réussite de tous les élèves.

D'autant que la société du savoir qui caractérise notre époque de n'opérer aucun renoncement sur les connaissances à transmettre et sur les outils du travail intellectuel à façonner chez tous les enfants. Former des citoyens conscients et instruits est une des clefs de l'avenir démocratique de notre société. C'est dans ce cadre que nous inscrivons notre opposition aux choix actuels d'un socle commun réduisant l'accès aux savoirs pour un certain nombre d'enfants.

Même si l'école n'est plus le seul lieu de diffusion de la culture, elle reste le lieu d'un accès socialement partagé à la formation, où devrait se mettre en place une réelle coopération dans le rapport au savoir. Il ne s'agit pas aujourd'hui d'offrir moins d'école : mais plus et mieux.

On ne peut penser l'aménagement des rythmes scolaires sans interroger les besoins de l'école et du péri-scolaire.

Les moyens du MIEUX d'école

La difficulté scolaire, l'échec scolaire sont eux aussi source de fatigue pour les enfants. Comment aborder les rythmes scolaires sans, dans le même temps, envisager les transformations nécessaires au fonctionnement de l'école.

Les recherches en éducation, qu'elles émanent de chercheurs en sciences de l'éducation, de la psychologie de l'enfant ou de didacticiens insistent sur la variété des situations d'apprentissage, sur les nécessaires temps d'appropriation, d'entraînement et de synthèse des connaissances visées... cela demande du temps et de la disponibilité : des maîtres supplémentaires, le développement du temps de concertation pour un travail en équipe, de vrais temps de formation tout au long de la carrière, des effectifs de classe réduits.

Or cet aspect, extrêmement important, est complètement occulté par une politique acharnée de réduction des coûts financiers.

Des espaces scolaires de qualité

Si les locaux scolaires ont été améliorés, leurs aménagements restent très en deçà des besoins, espace B.C.D., arts plastiques, musique, audiovisuel... sont quasi inexistantes. Ils restent encore peu adaptés à l'âge des enfants notamment en maternelle.

Les inégalités de fonctionnement et d'infrastructures des écoles se sont renforcées en fonction des choix politiques et/ou de la richesse des villes.

Cette situation affecte également le temps de pause méridienne tant en terme de qualité de locaux que de personnels d'animation le plus souvent peu formés.

Pourtant, la qualité de vie des élèves dans les écoles est là encore très dépendante de la situation.

Enrichir les pratiques culturelles et sportives

Les différences sociales et culturelles pèsent réellement sur le devenir scolaire de tous :

Créer dans et autour des écoles des actions permettant le partage des pratiques culturelles et sportives est un impératif... à condition qu'existent les infrastructures sportives et culturelles dans et autour des écoles : c'est loin d'être le cas pour les écoles du département. Ce devrait être le premier objectif à s'assigner et il a un coût.

Permettre à tous les élèves de profiter gratuitement (sans faire appel en permanence à la bonne volonté financière des familles, ce qui constitue une permanente entorse à la gratuité de l'école) pendant le temps scolaire ou pendant le temps péri-scolaire, des nombreux lieux de la culture devrait être un second objectif. Ceci a aussi un coût.

De ce point de vue, les inégalités territoriales se sont là aussi renforcées ces dernières années en fonction des orientations et/ou des possibilités des collectives territoriales. Les récentes réformes mettant l'accent sur les politiques éducatives locales en lien avec le fonctionnement de l'école ont aussi participé au renforcement de ces inégalités, dans le même temps où l'Education Nationale, l'Etat se désengageaient.



Points de vue

SDUCLIAS/FSU 93

Rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires *Discutons-en !*

Après Noisy-le-Grand dont le projet de déplacer le temps scolaire du samedi matin au mercredi matin a mis en ébullition les animateurs et enseignants de cette ville et recueilli un avis défavorable au CDEN, c'est le projet similaire de Montreuil qui a suscité une mobilisation importante ces derniers mois et oblige l'inspection académique à informer qu'elle ne peut y répondre favorablement et qu'elle allait lancer une consultation départementale auprès de toutes les villes de Seine-Saint-Denis au 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2006/2007.

Durant plusieurs mois, les animateurs et directeurs des centres de loisirs de Montreuil avec le SDU CLIAS 93-FSU se sont mobilisés contre ce projet, qui n'a jamais été débattu avec les intéressés alors même que la réduction des centres de loisirs à une demi-journée aurait des conséquences sur leur salaire ou sur leur poste.

Ce projet remet aussi en cause leur métier lui-même puisque les activités qu'ils pouvaient mettre en œuvre ne pourraient plus l'être.

Durant plusieurs mois, le personnel des centres de loisirs a multiplié les initiatives pour faire entendre ses arguments : diffusion d'un 4 pages explicatif, grève massive des goûters le 23 mars, interventions au conseil municipal, pétition....

Pour justifier son appui au projet, la municipalité s'appuie sur les résultats d'une enquête envoyée au domicile des parents.

Sur 7065 questionnaires envoyés, 2700 ont été retournés et environ 1500 foyers sont favorables à ce projet.

Outre que la question posée induisait fortement une réponse favorable, quels parents (pour ceux qui le peuvent !) ne voudraient pas passer 2 jours avec ses enfants ?

Mais à quel moment l'intérêt de l'enfant est pris en compte ? A quel moment un débat sur les rythmes scolaires est organisé avec tous les acteurs concernés ?

On a plutôt l'impression d'une instrumentalisation des parents et des animateurs pour répondre à l'absentéisme scolaire du samedi.

La coupure du mercredi est un moment attendu par les enfants pour pratiquer à un autre rythme que l'école des activités sportives ou ludo-éducatives, que ce soit en centre de loisirs ou ailleurs.

C'est aussi une coupure attendue par les enseignants, dans l'exercice du métier et qui leur «permet en même temps de consacrer un temps de ce mercredi aux bilans de débuts de semaine et aux préparations pour la fin de semaine» comme cela est indiqué dans une déclaration commune du SNUipp-FSU, du SDU CLIAS 93-FSU, du SNUDI-FO et du collectif des animateurs et directeurs des centres de loisirs, lue lors des conseil d'école du 10 juin.

Conseils d'école qui ont voté dans leur très grande majorité (38 contre, 3 pour, 3 égal) contre ce projet de modification du temps scolaire.

En cette rentrée scolaire 2006/2007 alors que les fédérations syndicales de l'éducation nationale sont mobilisées contre les 8700 suppressions de postes prévues par le gouvernement au budget 2007 avec une première journée d'action le 28 septembre, l'inspection académique du 93 met en place un groupe de travail multi partenarial sur la question de l'aménagement du temps scolaire qui se réunira le 7 novembre et un CDEN y sera aussi consacré le 15 janvier.

La FSU 93 avec tous ses syndicats concernés est prête au débat mais sans oublier la question des moyens nécessaires.

SDUCLIAS/FSU

*Syndicat de salariés de collectivités territoriales
et du ministère des affaires sociales.*

A rejoint la FSU en 2004.



Associations de parents d'élèves

Extraits de l'intervention de la FCPE 93 au CDEN du 30 mars 2006 concernant les rythmes scolaires

La FCPE tient à rappeler ici son attachement à mettre l'enfant au centre du débat.

En effet, nous savons tous ici, et trop souvent, les modifications de l'organisation de la semaine scolaire, tient plus compte de l'intérêt premier des adultes que de celui des enfants.

La FCPE réaffirme sa volonté d'aborder tous les paramètres avant de prendre des décisions presque irréversibles : Que deviennent les possibilités de rencontres parents/enseignants les samedis matin (seul jour pour une majorité de parents ne travaillant pas et pratiquement seul moment qui permette la rencontre avec l'enseignant de leur enfant ?

Les municipalités sont-elles prêtes et ont-elles le budget suffisant pour prendre en charge les activités extra-scolaires le samedi matin ? Pour éviter que les enfants restent en bas de la cité ?

Un exemple aux LILAS, depuis 10 ans la semaine scolaire est organisée sur 4 jours sans qu'il y ait eu consultation des parents. Un bilan académique devait être établi après 3 ans d'expérimentation. Aucun résultat n'a jamais été communiqué.

Ce rythme scolaire ne convient pas aux enfants de 3 à 10 ans, la durée de la journée d'école (8 h 30 – 18 h 00) est trop longue.

La journée de repos en milieu de semaine est indispensable pour leur bien être et leur épanouissement.

Extraits d'un tract aux parents -Noisy le Sec-

**La P.E.E.P., association de parents
d'élèves, favorable à la suppression
de l'école le samedi matin**

Chers parents,

La P.E.E.P. a organisé un grand sondage sur l'aménagement des rythmes scolaires, après de tous les parents d'enfants scolarisés en écoles élémentaire et maternelle sur Noisy le Sec.

Le grand nombre de réponses rend ce résultat d'autant plus significatif.

- **51,95 % des parents ont choisi la solution n°2 : semaine des quatre jours (écoles les lundis, mardis, jeudis, vendredis toute la journée : les samedis libérés étant récupérés sur les vacances scolaires dont la durée serait réduite de quelques jours).**
- 23,41 % des parents ont choisi la solution n°3 : semaine des quatre jours et demi (école les lundis, mardis, jeudis et vendredis toute la journée ; école les mercredis matin en remplacement des samedis matin libérés).
- 24,64 % des parents ont choisi la solution n°1 : situation actuelle (école les lundis, mardis, jeudis et vendredis toute la journée, et le samedi matin ; pas d'école le mercredi toute la journée).

Réflexions autour de l'hypothèse du transfert du samedi au mercredi matin

- 1) Les parents à l'origine de cette demande et la Mairie ont-ils réalisés que le mercredi serait une matinée de classe **de manière irrégulière** (concertation, réunions, formation...) ? Les difficultés d'organisation que poserait ce changement n'ont peut-être pas été vraiment mesurées (garde des enfants, organisation pour les centres de loisirs, ...).
- 2) Dans les écoles où les vies de classe sont éprouvantes, les enseignants **«tiendront-ils le coup»** sans la pause du mercredi ? Dans un contexte d'abandon des ZEP et des objectifs de réussite pour tous les élèves, ne serait-ce pas aggraver les difficultés des collègues et des écoles là où le travail est le plus éprouvant ? Dans ces écoles, il ne s'agit pas de «confort de l'enseignant» mais véritablement de donner les moyens d'un enseignement de qualité tout au long de la semaine...
- 3) Le chronobiologiste François Testu confirme ce que nous constatons de manière empirique dans nos classes : une coupure d'un jour et demi le week-end engendre une désynchronisation pour les élèves, souvent «décalés» le lundi. **Une coupure de deux jours aurait un effet de désynchronisation sur le mardi également, particulièrement en ZEP.**
- 4) Les vies d'école pourraient se ressentir de la perte du samedi matin : moment souvent «privilegié» dans les classes, **contacts avec les familles** (remise des livrets, réunions de parents...)
- 5) Le mercredi apparaît comme ce qui «incarne» **deux spécificités très fortes du métier d'enseignant** : la fatigue nerveuse particulière, et le temps de travail hors temps de présence devant élèves (préparations, corrections...) ; cette journée spécifique du mercredi permet de ne pas confondre le temps inhérent aux spécificités du métier avec le temps «privé» de la vie familiale (week-end).
- 6) L'école le mercredi matin posera inévitablement des problèmes de **restriction d'accès** aux installations sportives, aux bibliothèques (temps à «partager» avec les collègues)...

Assemblée générale du 29/05/06 à Stains

Pourquoi je ne veux pas que l'on remplace le samedi par le mercredi

Faire passer la demi-journée du samedi au mercredi matin ne me conviendrait en aucune façon et pour plusieurs raisons. Le samedi est un moment privilégié pour rencontrer les parents de nos élèves, que nous ne pourrions pas remplacer par le mercredi (puisqu'ils travaillent). Les enfants ont besoin de cette coupure pour se reposer même pour ceux qui vont dans les centres de loisirs car ils y font d'autres activités. Pour ceux qui ont des activités extra-scolaires (sport, musique...) ces activités ne pourront matériellement pas être assurées par les collectivités locales le samedi. Et enfin pour moi cette coupure m'est indispensable pour le repos, mais également pour la préparation de ma classe. Et puis en tant que responsable syndicale, l'investissement que je peux avoir le mercredi, en permanence ou réunions, ne pourra pas être aussi important le samedi. Le samedi n'est pas tout à fait un jour comme les autres.

Martine, Aubervilliers

Pourquoi pas le transfert du samedi matin au mercredi matin ?

Lorsqu'on parle des rythmes scolaires, on évoque avant tout soit les souhaits des enseignants et des familles soit des intérêts économiques multiples. Au cœur de la problématique, faut-il le rappeler, est l'élève : quel est le rythme scolaire qui lui correspond le mieux ? quel est le rythme scolaire qui favorise le mieux les apprentissages ? Les réponses sont alors diverses et parfois contradictoires. Beaucoup s'accordent pourtant à affirmer que les différents dispositifs existants n'ont pas d'effets constatables sur la réussite des élèves. Aussi ce débat complexe amène à croiser bon nombre de paramètres dont certains s'opposent.

.../... Suite p.15

.../... Suite de la p.14

Mais faut-il s'interdire toute évolution, même réduite à des modifications sur la semaine ? Le mercredi «jour des enfants» est-il, dans ce débat, ainsi intouchable ?

Bénéficier de cette pause au milieu de la semaine pour les enseignants est certes appréciable ; la difficulté grandissante de notre métier impose des moments de «décompression» hebdomadaires. Ce mercredi permet aussi aux enfants de pouvoir pratiquer des activités autres et de couper la semaine scolaire. Chacun y trouverait donc son compte d'autant que le samedi de classe est souvent un moment de travail serein et de rencontre avec les familles. Le transférer au mercredi serait donc dommageable et amènerait une coupure de deux jours en fin de semaine impliquant une remise en route plus longue le lundi matin.

Mais ces questionnements se posent-ils actuellement lorsque les élèves n'ont pas classe certains samedis matins ou encore sur un accroissement de l'absentéisme le samedi matin ? Y constate-t-on réellement une différence au retour du week-end ? Les élèves de collège sont-ils davantage perturbés parce qu'ils ont, pour la plupart d'entre eux, des cours le mercredi matin et non le samedi matin ?

Les collègues qui enseignent le mercredi matin font, eux aussi, le constat d'une meilleure mise en oeuvre des apprentissages lors de cette matinée. N'est-ce pas davantage lié à la demi-journée de travail scolaire, peu importe qu'elle se déroule le samedi ou le mercredi ?

Pourquoi alors serait-il scandaleux de revendiquer

un week-end plein et entier pour les enseignants du 1^{er} degré ? Pourquoi ne pas tenir compte des souhaits des parents qui aspirent, pour bon nombre, à profiter des deux jours du week-end ? Pourquoi ne pas aussi entendre la requête de familles recomposées et de parents séparés qui se partagent la garde des enfants et qui voudraient passer le week-end avec leur enfant ?

Quant aux activités extra-scolaire, elles pourraient toujours se dérouler le mercredi après-midi et le samedi ! Qu'est-ce qui l'empêcherait ? De même, quelques samedis matins pourraient être consacrés au cours de l'année scolaire aux rencontres avec les parents de façon à maintenir le lien avec les familles disponibles uniquement à ce moment de la semaine.

Chacun avance donc ses arguments en fonction de ses situations personnelles et de ses propres envies que ce soit pour le maintien de la situation actuelle ou pour un transfert du samedi au mercredi ou encore pour toute autre solution.

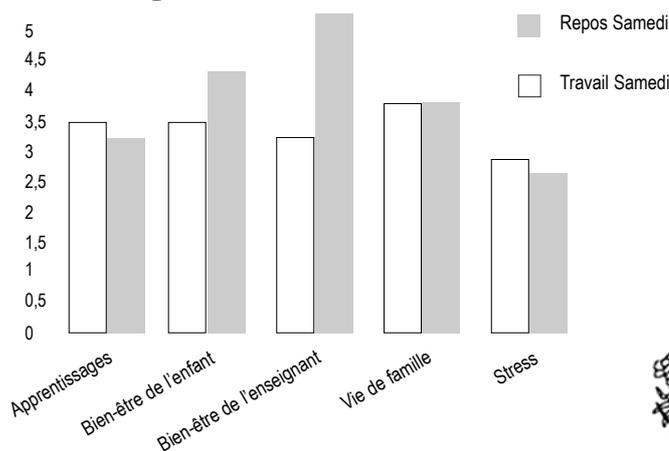
Il va s'en dire que le débat sur les rythmes scolaires dépasse certainement les considérations personnelles des uns et des autres et portent plus largement sur un fonctionnement de l'Ecole. Pour autant, elles sont à ne pas négliger car elles répondent aussi à un nécessaire besoin de bien-être recherché dans le domaine professionnel et dans la sphère privée.

Sylvie, Clichy sous Bois

Pourquoi 3 enseignants sur 4 travaillant le samedi désirent changer l'organisation du temps scolaire ?

Source : CNRS, résultats d'enquête de satisfaction réalisés auprès de 120 enseignants travaillant en différents types de calendrier (région de Metz)

Lorsqu'on différencie les deux groupes d'enseignants selon leur calendrier de travail, les enseignants ne travaillant pas le samedi (4 jours, CEL ou mercredi) déclarent un bien-être personnel nettement supérieur, développent moins de stress et ont un sentiment de bien-être des enfants un peu plus élevé qu'en calendrier classique. Par contre, sur les apprentissages des élèves, leur indice de satisfaction est un peu plus faible.



Synthèse pour le débat

Le SNU.ipp de Seine Saint-Denis propose à tous les collègues de débattre, d'analyser l'ensemble de la situation et les propositions faites par l'Inspection Académique.

Depuis plusieurs années et l'an dernier à propos de Noisy le Grand, les interventions du SNU.ipp 93 ont porté sur quelques grandes orientations de base :

L'aménagement du temps de l'enfant doit se traduire par une amélioration pour tous

L'école est un «écosystème». Une modification de son fonctionnement doit être profitable à tous. L'aménagement du temps de l'enfant ne doit se faire que s'il permet une amélioration pour tous :

- **Amélioration pour les élèves** : en organisant mieux le temps scolaire au plus près de leurs rythmes biologiques, psychologiques, sociaux. Là où cela est possible, en répartissant au mieux les programmes et les matières.
- **Amélioration pour les enfants** : en permettant à tous d'accéder à des activités périscolaires culturelles, riches et diverses, pour donner à tous un champ culturel élargi.
- **Amélioration pour les familles** : en facilitant les liens entre le temps scolaire, le temps des activités et le temps familial, en facilitant la rencontre entre l'école et les parents.
- **Amélioration pour les enseignants** : en améliorant le fonctionnement des écoles et en réduisant le temps de travail, c'est notre fameux 24 + 3 : 24 heures d'enseignement et 3 heures de concertation chaque semaine.
- **Amélioration pour tous les professionnels** qui travaillent dans et autour de l'école : en créant notamment un vrai statut des animateurs.

Tout cela afin de contribuer à la lutte contre l'échec scolaire.

L'aménagement du temps de l'enfant doit contribuer à la lutte contre l'échec scolaire

La réorganisation des différents temps doit permettre à tous les enfants une meilleure appropriation des savoirs :

- en renforçant les liens entre les différents apprentissages et leurs différentes activités pour permettre à tous les enfants d'en comprendre le sens,
- en donnant du temps pour travailler autrement et des moyens humains et matériels supplémentaires pour réussir une telle transformation,
- en diminuant la fatigue des enfants comme des enseignants.

**Consultation Départementale :
début novembre**

**Répondez
nombreux**



**Dans les villes, participez
aux matinées d'infos syndicales
des 18 novembre et 2 décembre (voir page suivante)**

 **Proposer**

A l'heure où des reculs sociaux importants modèlent une société d'insécurité sociale, où on prône la supériorité de l'individuel sur le collectif, où de fortes tendances existent de repli sur soi, il est vital que nous nous donnions les moyens de nous défendre et d'agir pour une société solidaire et de progrès social.

 **Débattre**

 **Agir**

Le SNU.ipp est engagé dans la lutte collective. Il est aussi de plus en plus sollicité dans l'accompagnement individuel des collègues.

 **Rassembler**

Grâce à la cotisation de chacun, nous assurons la totale indépendance du syndicat, nous assurons la permanence de l'information et du débat, et nous sommes en mesure de faire des propositions d'actions articulées avec la réflexion de la profession.

 **Défendre l'école et les enseignants au quotidien**

Pour cela, la syndicalisation du plus grand nombre est nécessaire.

Comment
intervient le SNU.ipp en CAPD

Avant la CAPD, nous vous consultons (enquêtes, infos syndicales,...) pour améliorer les règles mises en place dans le département



Questionner
Nous vous faisons parvenir des fiches de contrôle syndical qui nous sont indispensables.

Vérifier et corriger
Avec les fiches, nous pouvons constater des erreurs et agir auprès de l'Inspecteur d'Académie pour essayer de les corriger (erreurs de barème, demandes particulières,...)



Pendant la CAPD
Défendre
Les délégués du personnel SNU.ipp défendent les situations personnelles et des problèmes plus généraux (problèmes de salaire, mouvement, promo, permut, ineat/exeat...)



Après la CAPD
Informé
par permanence téléphonique, sur minitel, par des courriers individuels et par l'information collective dans le bulletin départemental.

Plus nombreux, plus forts, plus efficaces !

Se syndiquer, un acte essentiel !

Bulletin d'adhésion dans ce bulletin ou contactez le collègue délégué de votre ville ou sur le site Internet du SNU.ipp 93 (<http://www.snuipp.fr/93>)





Matinée d'informations syndicales

*18 novembre
2 décembre
Le SNU.ipp 93 vous invite*



*Dans chaque ville, des lieux pour
s'informer, débattre ouverts à tous(tes)*